

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LUMBRES  
EN DATE DU MARDI 14 AVRIL 2015**

---

• **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :**

A l'unanimité, Monsieur Fabrice DUMANOIR est élu secrétaire pour l'ensemble de la séance du Conseil Municipal du Mardi 14 Avril 2015.

• **LE COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION EST ADOPTE A L'UNANIMITE.**

• **ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014, A L'UNANIMITE :**

Madame Françoise DEGREMONT, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire, soumet au Conseil Municipal le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Madame Joëlle DELRUE, Maire.

Elle donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	0,00 €	1 469 615,31 €	0,00 €	240 859,85 €		1 710 475,16 €
Part affectée à investiss	811 057,15 €				811 057,15 €	
Opérations de l'exercice	3 030 481,96 €	3 741 933,08 €	1 418 740,77 €	1 461 813,63 €		754 523,98 €
<b>Totaux</b>	<b>3 841 539,11 €</b>	<b>5 211 548,39 €</b>	<b>1 418 740,77 €</b>	<b>1 702 673,48 €</b>	<b>811 057,15 €</b>	<b>2 464 999,14 €</b>
Résultat de clôture		1 370 009,28 €		283 932,71 €		1 653 941,99 €
	Besoin de financement					
	Excédent de financement		283 932,71 €			
	Restes à réaliser DEPENSES		1 619 821,00 €			
	Restes à réaliser RECETTES		717 152,00 €			
	Besoin total de financement		618 736,29 €			
	Excédent total de financement					

Elle constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

Elle reconnaît la sincérité des restes à réaliser, décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

**618 736,29 €** au compte 1068 (recette d'investissement)

**751 272,99 €** au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

- **LE BUDGET PRIMITIF 2014** a été adopté à l'unanimité. Il s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

- Section de Fonctionnement : **4.321.910,99 €**,

- Section d'Investissement : **2.463.255,71 €**.

- **ADOPTION, A L'UNANIMITE, DES TAUX D'IMPOSITION SUIVANTS POUR L'ANNEE 2015 :**

- Taxe d'Habitation : **21,11 %**,

- Taxe sur le Foncier Bâti : **21,18 %**,

- Taxe sur le Foncier Non Bâti : **54,69 %**.